

Image not found or type unknown



Continuation des contrats suite à un RJ

Par **Rewaski**, le **17/07/2019** à **09:45**

Bonjour,

Je signe un contrat de location longue durée avec une entreprise spécialisée dans cette activité. Cette entreprise est en RJ. Un plan de cession est validé par le Tribunal de Commerce.

Le nouvel investisseur peut-il dénoncer les contrats lorsqu'il rachète l'entreprise (son fonds de commerce)?

Merci de votre réponse